

## Conseil Communal - Séance du 26/04/2021

### Réponse à l'interpellation de Mmes Caroline SAAL et Laura GOFFART

**Objet :** Prévention de terrain face à la violence par armes à feu.

Depuis que les Plans stratégiques de Sécurité et de Prévention sont reconduits annuellement (voire de 6 mois en 6 mois), il n'y a plus d'obligation de tenir un Conseil communal consultatif de la Prévention en tant que tel.

Pour rappel, ces reconductions annuelles remontent à 2014. Je rappelle également que les subventions n'ont jamais été indexées. Actuellement, le PSSP n'a même plus de correspondant au SPF Intérieur.

Lors de la législature précédente, un tel conseil consultatif s'est tenu à deux reprises, en juin 2013 et lors d'un Colloque du Forum européen en mai 2018 à la Cité Miroir. Le travail se réalise depuis lors davantage au sein de nombreux groupes de travail qui sont instaurés par thématique.

La réalisation d'un Diagnostic local de Sécurité n'est plus une exigence du SPF Intérieur non plus depuis 2018, année de relance de l'enquête du Moniteur de Sécurité.

Depuis 2018, ce sont donc des enquêtes de sécurité par phénomène qui sont privilégiées. Notre diagnostic local est ainsi réalisé sur base des résultats de l'enquête ELISE au niveau qualitatif. Ce niveau est également agrémenté des chiffres des différents partenaires du Plan de Prévention (statistiques, rapports d'activités) ainsi que des résultats des questionnaires d'enquête passés auprès du grand public.

On peut citer les enquêtes en matière de vols, d'intrusions armées dans les bâtiments communaux et les écoles, de violences intrafamiliales, de consentement sexuel en milieu festif, de toxicomanie (échange de seringues, SCMR...), de violences dans le sport amateur...

Les diagnostics des Agents de Développement local (Département Proximité) et les rapports des différents groupes de travail par quartier viennent encore affiner la vision pour la mise en place d'actions de prévention sur le territoire liégeois : PAP dans les quartiers, PA Carré, GT ECHO (Outremeuse), GT EHGAR (Guillemins), PA Droixhe, Cellule de Médiation...

Les 10 phénomènes du Plan sont passés à l'analyse quantitative principalement sur base des données policières et agrémentés des statistiques et analyses validées des partenaires privilégiés des actions.

Les priorités décidées en Conseil communal en mars 2020 intègre les dix phénomènes de criminalité édictés dans le Plan stratégique de Sécurité et de Prévention. Celles-ci font également partie intégrante du Plan stratégique transversal de la Ville ainsi que du Plan zonal de sécurité.

On retrouve dès lors les différents phénomènes de vols, les violences dans les relations, la sécurité routière, les incivilités en rue, les nuisances liées aux drogues, la violence dans le sport, les atteintes à l'environnement, les violences en rue et le radicalisme à portée violente.

La circulation d'armes à feu n'est pas reprise dans le DLS liégeois car les derniers chiffres de criminalité de la Zone de Police locale n'identifient pas ce phénomène comme prioritaire aux yeux des statistiques.

La question des armes prohibées est toutefois abordée dans le cadre du module MEGA, dispensé par le Service de Prévention de la Zone de Police dans les écoles. Le Plan de Prévention vient en appui de cette information à l'occasion de séances de sensibilisation organisées dans les écoles également.

Permettez-moi de préciser que cette thématique, hors sensibilisation des jeunes dans les établissements scolaires, échappe au volet prévention et se situe davantage dans le volet répressif et judiciaire.

Concernant les forces dans les quartiers, Depuis 2002, dans le cadre de la politique des Grandes villes, puis de la Perspective de développement urbain, des animateurs et des agents de développement local sont répartis sur l'ensemble du territoire communal. Ce personnel est majoritairement détenteur du diplôme d'éducateur (voir éducateur spécialisé) ou assistant social.

Ces 42 agents, qui font partie du Département des Services sociaux et de la Proximité, ont pour mission principale de renforcer la cohésion sociale dans les quartiers au travers d'une intervention concertée avec les habitants et les forces vives. Dans chaque zone un diagnostic social local est réalisé et sert de point de départ aux interventions.

Notons que le quartier de Droixhe bénéficie d'une attention spécifique des autorités, tant en termes d'investissements qu'en termes de déploiement de personnel de première ligne avec 10 agents de proximité.